

Les engagements des associations

Nom de l'association

Société des Lectrices et Lecteurs de l'Huma

Email de l'association

alainboussard1@gmail.com

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

Engagement n°1 : Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

Comment ?

En les associants à nos initiatives telles: Fêtes du Travailleur Alpin, vente de boudin au chaudron au village, lors de la venue des Frères Bocquet pour leur livre: "Sans Domicile Fisc", en participant au rassemblement du Plateau des Glières chaque années dans le cadres de l'association "Résistants d'hier et d'aujourd'hui".

Etc...

Commentaires éventuels

Pas d'autres commentaires

Engagement n°3 : Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :non

Comment ?

Commentaires éventuels

Nous manquons de jeunes investis dans notre association

Engagement n°5 : Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

Comment ?

Les seuls modes à notre disposition sont les supports traditionnels: Affiches, Flyers, articles de presse dans le DL...

Commentaires éventuels

Pas d'autres commentaires

Engagement n°2 : Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :non

Comment ?

Commentaires éventuels

Nous sommes militants majoritairement retraités et n'avons pas de salariés.

Engagement n°4 : Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :oui

Comment ?

Toutes nos initiatives ont pour objectif de lier les générations.

La prochaine dans le cadre du cinquantième anniversaire de mai/juin 1968 en fera partie. Animation conférence sur le Campus et débat le soir avec Bernard Thibault et un journaliste, Roger MARTELLI.

Commentaires éventuels

Pas d'autres commentaires

Engagement n°6 : Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :oui

Comment ?

A forcément évident dans notre champ associatif.

Commentaires éventuels

Pas d'autres commentaires

Engagement n°7 : Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :oui

Comment ?

Nous tenons notre assemblée générale tous les ans et nous faisons part de notre fonctionnement et activités

Commentaires éventuels

Pas d'autres commentaires

Engagement n°8 : Favoriser les comportements éco-citoyens :oui

Comment ?

En abordant des thèmes en lien avec ce souci. Par exemple, nous avons invité Gérard Le Puil, journaliste, écrivain, lors de la Fête du TA pour la sortie de son livre: Produire mieux pour manger tous.

Commentaires éventuels

Pas d'autres commentaires

Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

Engagements de la ville	Comment ont-ils été tenus ?	Avez-vous des remarques ?
Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité	- Mutualisation des locaux - Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations - Accompagnements divers	En accord avec ces principes.
Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif	- Matériel - Soutien/conseil - Aides financières	Nos avons bénéficié de ces soutiens et apprécions la démarche.
Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples	- Préparation de la fête des couleurs du monde	Très bonne initiative.
Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens	- Nocturne des associations - Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre	Bonnes initiatives encore une fois mais il nous faut trouver du temps.
Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement	- Mise en réseau pour des formations	Pourquoi pas.
L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.	- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions	D'accord sur le principe

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

- Conventions en cours de renouvellement

N'avons pas encore de locaux mis à disposition mais nous sommes demandeurs.

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

D'accord.

Favoriser les comportements éco-citoyens.

- Sensibilisation sur les manifestations

D'accord.

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos" à destination de l'ensemble des associations martinéroides.

- Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.

Effectivement, nous n'avons pas pris l'habitude d'utiliser cet espace certainement bien pratique.